



MINISTÈRE  
DE LA SANTÉ PUBLIQUE,  
HYGIÈNE ET PRÉVENTION



PROGRAMME NATIONAL DE LUTTE CONTRE LE PALUDISME « P.N.L.P. »



# STRATÉGIE NATIONALE DE **PLAIDOYER & MOBILISATION** DES RESSOURCES EN FAVEUR DE LUTTE CONTRE LE PALUDISME

**2024-2028**

PMI

L'INITIATIVE PRÉSIDENTIELLE  
DES ÉTATS UNIS  
CONTRE LE PALUDISME

DIRIGÉ PAR



USAID  
DU PEUPLE AMÉRICAIN



CDC

Breakthrough  
ACTION

FAIRE AVANCER LE CHANGEMENT  
SOCIAL ET DE COMPORTEMENT





STRATÉGIE NATIONALE DE  
**PLAIDOYER & MOBILISATION**  
**DES RESSOURCES** EN FAVEUR DE  
**LUTTE CONTRE LE PALUDISME**

**2024-2028**

La réalisation de cette Stratégie nationale de plaidoyer & mobilisation des ressources en faveur de lutte contre le paludisme a été rendue possible grâce au soutien du peuple américain par le biais de l'Initiative Présidentielle de lutte contre la Malaria (PMI) à travers l'Agence des Etats-Unis pour le Développement international (USAID-RDC) aux termes de l'Accord Coopératif No. #AID- OAA-A-17-00017, adjugé par le biais du Projet Breakthrough ACTION à l'Université Johns Hopkins.

Les opinions exprimées ici incombent aux auteurs et ne reflètent pas forcément les vues de l'Agence des Etats-Unis pour le Développement international.

Finalisé en septembre 2023

### Citation recommandée :

Ministère de la Santé Publique, Hygiène et Prévention-République Démocratique du Congo (RDC), 2023. Stratégie nationale de plaidoyer & mobilisation des ressources en faveur de lutte contre le paludisme. Kinshasa : Breakthrough ACTION-RDC.

### Informations de contact :

#### Programme National de Lutte contre le Paludisme-RDC

01, Av. du Tourisme Commune de Ngaliema,  
Kinshasa, République démocratique du Congo  
Tél. : +243 998 281 568  
pnlp.rdc@gmail.com

#### Breakthrough ACTION – RDC

4, Avenue des Citronniers,  
Kinshasa Gombe.  
Tél. : +243-815-186-971  
admin@breakthroughactiondrc.org  
<https://ccp.jhu.edu/projects/breakthrough-action/>

### Facilitation :

- Florence William MPATA, MPH, MSc, PhD St<sup>1</sup>
- Michel ITABU ISSA, PhD<sup>2</sup>
- Didier Mbayi Kangudie, MD, MPH<sup>1</sup>
- Augustin NGANDU, Expert en Communication & Philosophe<sup>1</sup>
- Ferdinand NTOYA, MD, MPH<sup>3</sup>

<sup>1</sup> Johns Hopkins Centre for Communication, Projet Breakthrough ACTION-RDC

<sup>2</sup> Programme National de Lutte contre le Paludisme/RDC

<sup>3</sup> Bureau Santé, Agence Américaine pour le Développement International (USAID-RDC)

# Table des matières

Avant-propos	page IX
Remerciements	page 1
1. Contexte et Justification	page 2
I.1. Analyse contextuelle	page 2
I.2. Identification des Opportunités du plaidoyer	page 3
I.3. La question du plaidoyer et personnes à impliquer	page 3
Chapitre II : Modèle conceptuel et cadre des résultats au plaidoyer	page 5
II.1. Cadre conceptuel du plaidoyer dans la lutte contre le paludisme	page 5
II.2. Le But du Plan Stratégique National de lutte contre le paludisme en RDC	page 5
II.2. 1. Réduire la mortalité liée au paludisme de 70% d'ici 2028	page 5
II.2. 2. Réduire l'incidence du paludisme de 50% d'ici 2028	page 5
II.3. Les objectifs Stratégiques du Plan Stratégique National de lutte contre le paludisme en RDC	page 5
II.4. Les objectifs du plaidoyer de lutte contre le paludisme en RDC	page 6
II.5. Résultats attendus / Théorie de changement	page 7
Chapitre III : Cadre de Mise en œuvre du Plan de Plaidoyer	page 9
III.1. Les interventions du plaidoyer	page 9
Axe 1 : Elaboration et diffusion des messages, des outils et documents de plaidoyer	page 9
Axe 2 : Rencontres de plaidoyer	page 9
Axe 3 : Renforcement des capacités des acteurs du plaidoyer	page 10
Axe 4 : Développement de partenariats	page 10
Axe 5 : Mobilisation des médias	page 10
Axe 6 : Mobilisation des APA et leaders communautaires	page 10
Axe 7 : Mobilisation de ressources pour la mise en œuvre des activités et interventions de plaidoyer	page 10
Axe 8 Mobilisation de ressources pour la mise œuvre du PSN 2024-2028	page 10
Chapitre IV : Segmentation de l'Audience, Messages et Messagers de Plaidoyer	page 14
VI.1. La segmentation des audiences pour le plaidoyer	page 14
VI.2. Les messages et les messagers pour le plaidoyer	page 15
Chapitre V : Ressources et Budgétisation	page 20
V.1. Plan de mobilisation des ressources	page 20
V.2. La stratégie de mobilisation des ressources et tactiques	page 24
V.3. Activités et budget de plaidoyer de lutte contre le paludisme	page 25
Plan de Suivi et Evaluation	page 28
Annexes :	page 30
Annexe 1. Ressources basées sur des évidences pour le plaidoyer en faveur de la lutte contre le paludisme	page 30
Annexe 2. Fiche d'Évaluation pour le plaidoyer en faveur de la lutte contre le paludisme	page 30
Références Bibliographiques	page 32

## Liste d'acronymes & abréviations

<b>ACT</b>	Thérapie Combinée à base d'Artémisinine
<b>AMF</b>	Against Malaria Foundation
<b>APA</b>	Autorité Politico Administratif
<b>CB</b>	Chef de Bureau
<b>CCP</b>	Center for Communication Program
<b>CD</b>	Chef de Division
<b>CHAI</b>	Clinton Health Access Initiative
<b>COVID-19</b>	Corona Virus Disease
<b>CSU</b>	Couverture Santé Universelle
<b>CU</b>	Coût Unitaire
<b>DFID</b>	British Department For International Development
<b>DPS</b>	Division Provinciale de la Santé
<b>EPST</b>	Enseignement Primaire Secondaire et Technique
<b>FRP</b>	Faire reculer le paludisme
<b>GTT</b>	Groupe Technique de Travail
<b>IDA</b>	International Development Association
<b>JAMA</b>	Journal of the American Medical Association
<b>LAP</b>	Lutte Anti Paludéen
<b>LAV</b>	Lutte Anti Vectorienne
<b>MICS</b>	Mutiple Indicator Cluster Survey
<b>MILD</b>	Moustiquaire Impregné à Longue Durée
<b>SNP &amp; MORES</b>	Stratégie Nationale de Plaidoyer et de Mobilisation des Ressources
<b>MSPHP</b>	Ministère de la Santé Publique, Hygiène et Prévention
<b>OMS</b>	Organisation Mondiale de la Santé
<b>ONG</b>	Organisation Non Gouvernementale
<b>OS</b>	Organisation Sociale
<b>PGH</b>	Pledge Guarantee for Health
<b>PMI</b>	Initiative Présidentielle de lutte contre le Paludisme
<b>PM</b>	Pour Mémoire
<b>PNLP</b>	Programme National de Lutte contre le Paludisme
<b>PSN</b>	Plan Stratégique Nationale
<b>PS</b>	Poste de Santé
<b>PTF</b>	Partenaires d'appui technique et financier
<b>RBM</b>	Partenariat Roll Back Malaria (RBM)
<b>RDC</b>	République Démographique du Congo

<b>RH</b>	Ressources Humaines
<b>RHS</b>	Ressources Humaines de la Santé
<b>RTS, S(AS01)</b>	Vaccin Anti Paludéen
<b>SG</b>	Sécrétariat Général
<b>SMART</b>	Spécifique, Mésurable, Atteignable, Réaliste, Temporel
<b>SPHP</b>	Santé Publique, Hygiène et Prévention
<b>TDR</b>	Termes De Référence
<b>UK</b>	United Kingdoms
<b>UN</b>	United Nation
<b>UNICEF</b>	Fonds des Nations Unies Pour L'Enfance
<b>USAID</b>	United State Agency for International Development
<b>VIH-SIDA</b>	Virus de L'Immunodéficience Humaine-Syndrôme d'Immunodéficience Acquis
<b>WHO</b>	World Health Organisation

## Listes des tableaux

Tableau 1. Liste des personnes à impliquer dans le plaidoyer de lutte contre le paludisme en RDC	page <b>4</b>
Tableau 2. Objectifs du plaidoyer en faveur de lutte contre le paludisme	page <b>6</b>
Tableau 3 . Cadre de résultats du plan de plaidoyer	page <b>7</b>
Tableau 4 . Les interventions Stratégiques du plaidoyer	page <b>11</b>
Tableau 5 . Les messages clés et les messagers du plaidoyer en faveur de la lutte contre le paludisme	page <b>16</b>
Tableau 6 . Cadre de mobilisation des ressources	page <b>20</b>
Tableau 7 . Table de sources de financements potentielles	page <b>23</b>
Tableau 8 . Cadre budgétaire	page <b>25</b>
Tableau 9 . Cadre des performances	page <b>28</b>



## AVANT-PROPOS

La nouvelle édition de la Stratégie technique mondiale de lutte contre le paludisme (LAP) soutient que la pérennisation de cette dernière est corrélée à la mobilisation des ressources financières internationales et locales ou domestiques. Quant à l'augmentation du financement international et national, ce document recommande un engagement politique à haut niveau se traduisant en financements prévisibles et à long terme pour les programmes de santé, y compris de LAP... Outre des financements nationaux supplémentaires, les gains d'efficacité technique et allocative peuvent générer des ressources supplémentaires pour la lutte antipaludique et le secteur de la santé. Les donateurs internationaux sont encouragés à renforcer leurs engagements en faveur des buts de la LAP, en mettant des moyens en face des objectifs, des plans et des programmes prioritaires nationaux pour la prise en compte et le traitement de tous les paludéens. Puis, le document va plus loin : De nouvelles solutions de financement devraient être imaginées afin de tirer parti des formes émergentes de financement du développement et des ressources du secteur privé.

Cela étant, il y a nécessité d'impliquer tous les secteurs et catégories sociales capables de contribuer par leurs différents apports à booster la LAP : le secteur privé, les leaders, les chefs des confessions religieuses, les responsables locaux, les partenaires opérationnels non gouvernementaux, les communautés, les familles et les individus en tant que participants et bénéficiaires des systèmes de santé, voire à la co-conception de leurs services sanitaires.

C'est dans ce cadre que le Programme National de Lutte contre le Paludisme (PNLP) vient d'élaborer une Stratégie Nationale de Plaidoyer et de Mobilisation des Ressources en faveur de la LAP. Ladite stratégie aborde les thèmes de l'analyse situationnelle, d'identification des opportunités et des questions du plaidoyer, les personnes à y impliquer, le cadre du résultat, le but et les objectifs du plaidoyer ainsi que les parties prenantes du plaidoyer. Ainsi, l'élaboration de ce document technique répond à l'esprit de la Stratégie technique mondiale de LAP 2016-2030 : améliorer les partenariats existants, en établir des nouveaux et impliquer le secteur privé afin de l'amener à contribuer de façon notable à mobiliser des financements intérieurs et à participer au soutien du PNLN pour éliminer le paludisme.

Aussi, le Secrétariat Général à la Santé Publique, Hygiène et Prévention encourage-t-il cette démarche PNLNienne dont l'aboutissement a été rendu possible grâce à l'appui financier de l'USAID/PMI à travers Breakthrough Action. Par ailleurs, le Secrétariat Général compte sur la traduction de cette stratégie dans les faits par tous les acteurs engagés dans la LAP afin d'amener la République démocratique du Congo à franchir l'étape du contrôle du paludisme pour accéder à celle d'élimination de cette endémie et, partant de contribuer largement à la « Couverture Santé Universelle » proclamée par le Chef de l'Etat, Son Excellence Félix-Antoine TSHISEKEDI TSHILOMBO. Cela est possible dans la mesure où le paludisme passe aujourd'hui pour une maladie évitable et traitable, de l'avis de Roll Back Malaria.

Que tous ceux qui en feront un outil de normalisation du plaidoyer et de mobilisation de ressources en LAP veuillent trouver, à travers cette brève note, l'expression de notre gratitude.

**Dr YUMA RAMAZANI Sylvain**

***Secrétaire Général à la Santé Publique, Hygiène et Prévention***

## REMERCIEMENTS

Le Programme National de Lutte contre le Paludisme (PNLP) saisit l'occasion de la publication de cette Stratégie Nationale de Plaidoyer et de Mobilisation des Ressources (SNP & MORES) en faveur de la lutte contre le paludisme (LAP) pour remercier les différents acteurs engagés dans le combat visant l'élimination de cette maladie endémique en République démocratique du Congo (RDC) ; il s'agit entre autres du Gouvernement de la République à travers le Ministère de la Santé Publique, Hygiène et Prévention (MSPHP), le Secrétariat Général à la SPHP ainsi que tous les intervenants en LAP, dont des partenaires d'appui technique et financier (PTF), des organismes bilatéraux et multilatéraux œuvrant au sein de l'Initiative « Faire reculer le paludisme » (FRP) pour l'élimination du paludisme à travers le monde et, partant, sur toute l'étendue de la RDC.

De façon particulière, le PNLN remercie son partenaire d'appui communicationnel, Breakthrough ACTION, Composante du CCP de l'Université Johns Hopkins à travers l'USAID (Agence Internationale pour le Développement) du peuple américain et lui exprime sa profonde gratitude pour avoir permis, grâce à la mobilisation des moyens financiers, techniques, matériels, humains, logistiques nécessaires, la tenue des assises ayant abouti à la production de la présente SNP & MORES dans la ville portuaire de Matadi du 12 au 17 mars 2023. Aussi, que tous les partenaires, le secteur privé, les différents leaders à tous les niveaux, les chefs des confessions religieuses, les responsables locaux, les partenaires opérationnels non gouvernementaux, les communautés, les familles et les individus en tant que participants et bénéficiaires des systèmes de santé veuillent-ils trouver, à travers cette SNP & MORES, un outil stratégique de référence dont ils peuvent se servir utilement pour mener à bien une activité de plaidoyer institutionnel et autre visant la mobilisation des ressources locales ou domestiques en vue de l'atteinte d'un « Congo sans paludisme ».

Le PNLN croit désormais en la conduite du plaidoyer dans l'art pour une forte mobilisation des ressources à tous les niveaux et saisit cette opportunité pour remercier tous ceux qui se sont dépensés intellectuellement, matériellement... en se joignant à l'équipe du programme en vue d'élaborer ce document normatif. Qu'ils veuillent trouver à travers ce mot l'expression de sentiments de reconnaissance.

**Prof. Dr Eric MUKOMENA SOMPWE**

***Directeur du Programme National de Lutte contre le Paludisme***

# 1. Contexte et Justification

## 1.1. Analyse contextuelle

Le paludisme est une maladie humaine potentiellement mortelle causée par des parasites que transmettent les piqûres de moustiques anophèles femelles infectées. Il s'agit d'une maladie évitable et dont on peut guérir. (<https://www.who.int>)

Il est un problème majeur de santé publique en République Démocratique du Congo (RDC) avec un fardeau hétérogène dans le temps et l'espace. La RDC est le deuxième pays au monde affecté par le paludisme après le Nigéria (40% de morbidité et de mortalité due à cette endémie).

Le rapport mondial de l'OMS 2021 rapporte une augmentation de 14 millions de cas de paludisme en plus en 2020 par rapport à 2019 (241 millions contre 227 millions), la majeure partie de cette hausse trouvant son origine dans les pays de la région Afrique de l'OMS (taux d'incidence = 59 pour 1000 hab) et une augmentation de 69 000 décès dû au paludisme en 2020 par rapport à 2019 (627 000 contre 558 000). (WHO, World Malaria Report. 2021).

L'année 2021, la RDC a déploré 21.345.031 cas de paludisme et 22.729 décès liés à cette pandémie. Depuis 6 ans l'ampleur du paludisme ne montre aucun signe de répit (augmentation annuelle d'environ 11,43%).

Le PNLP rapporte que la maladie touche équitablement les enfants de moins de 5 ans comme les personnes ayant 5 ans et plus. Néanmoins 70% des enfants de moins de 5 ans meurent de suite du paludisme contre 30% de ceux de 5 ans et plus. (Rapport annuel 2021 des activités de LAP)

En vue de faire appliquer des stratégies garantissant l'accès universel aux interventions les plus efficaces de lutte contre le paludisme à tous les habitants de la RDC, le PNLP s'engage à mener le plaidoyer auprès des décideurs pour une augmentation de l'allocation budgétaire et exonération des intrants dans le cadre de la lutte contre le paludisme.

Notre démarche s'est appesantie autour de 4 grands domaines qui sont :

- Le domaine environnement de la LAP
- Les acteurs du plaidoyer dans la LAP
- Les données et évidences
- Les politiques de LAP en RDC

Abordant le domaine d'environnement de lutte contre le paludisme, nous retenons que les efforts sont consentis au niveau national par le gouvernement de la République à travers ses organes techniques du Ministère de la Santé avec l'appui substantiel des donateurs internationaux. Trop peu d'initiatives viennent du secteur privé et de la société civile pour accompagner la lutte dans cet environnement.

Concernant les acteurs, il a été remarqué qu'un bon nombre d'acteurs impliqués dans le plaidoyer en faveur de lutte contre le paludisme proviennent en majorité du pouvoir public à tous les niveaux de la pyramide sanitaire. Les partenaires techniques et financiers, les Agences de Nations-Unis sont à la tête des plusieurs initiatives dans ce domaine pour influencer la prise de décisions et la levée des fonds additionnels en faveur de la lutte. Ce rôle devait plus revenir aux organisations de la Société Civile Sanitaire comme les ONG, les églises, les entreprises du secteur privé et les champions de la lutte à titre individuel.

Malgré, cette représentations des toutes ces organisations, la RDC mérite une forte implication de tous pour arriver à bout du paludisme et ses conséquences sur les populations locales.

Abordant la question des preuves et évidences démontrant la gravité du paludisme en RDC, il est clair de noter que la RDC est parmi les plus grands contributeurs de cas de paludisme dans le monde 12,3 % des cas globaux de paludisme (2e au monde) et 12,6 % des décès (World Malaria Report). Avec 22.729 décès enregistrés en 2021. La catégorie des personnes les plus touchées restes les enfants de moins de 5 ans et les femmes enceintes. La prévalence parmi les enfants de moins de 5 ans et de 6 % (Nord-Kivu) à plus de 60 % (Bas-Uélé) (MICS 2017-2018)

Partant de l'environnement politique actuel, la RDC a une organisation politique et institutionnelle qui constitue un bon cadre de plaidoyer pour la lutte contre le paludisme. De la Présidence de la République, en passant par le parlement, le gouvernement tant du niveau national que provincial, ce cadre est opportun pour faciliter le plaidoyer en faveur de la lutte contre le paludisme. En outre, la RDC vient d'être doté d'une loi sur la Couverture Santé Universelle et ceci vient confronter un arsenal juridique favorable à la lutte et permet de se focaliser sur les vraies causes de l'échec de la lutte contre le paludisme pour un plaidoyer efficace en vue de l'amélioration.

## **I.2. Identification des Opportunités du plaidoyer**

Dans notre démarche, nous avons identifié quelques opportunités de plaidoyer en RDC et ces opportunités sont entre autres, les évènements, les textes de lois et ou l'existence d'un organisme national ou international actuellement installé en RDC.

### **• Textes de lois :**

- Au chapitre de texte, nous avons la "Loi cadre fixant les principes fondamentaux et les règles d'organisation de la santé publique en République Démocratique du Congo (exonération)"
- Loi sur la Couverture Santé Universelle

### **• Institutions :**

- Institut National de Santé Publique
- La coordination de la CSU en RDC
- Le groupe Inter-bailleurs des fonds en RDC
- Les Agences de Nations Unis en RDC (OMS, UNICEF...)
- Le parlement de la RDC
- Le Caucus des Députés Nationaux en faveur de la LAP en RDC
- Les gouvernements provinciaux
- Les Assemblées provinciales (26)
- Les compagnies minières
- Les Organisations de la Société Civile Nationales

## **I.3. La question du plaidoyer et personnes à impliquer**

Dans notre démarche, nous avons procédé par l'analyse à arbre à problème pour identifier les causes profondes de morbi-mortalité dues au paludisme en RDC et prioriser les causes les plus pertinentes devant déboucher sur une question centrale de notre plaidoyer.

- Un seul problème analysé dans notre démarche c'est l'augmentation de la mortalité due au paludisme qui a pour causes :
- la faible allocation des ressources à la lutte contre le paludisme ;
- la faible implication des décideurs à la politique de lutte tant sur plan préventif que la prise en charge de cas ;
- le manque d'un cadre juridique devant encadrer la gestion des intrants de lutte contre le paludisme ;
- les bavures des prestataires et autres acteurs impliqués
- L'inaccessibilité géographique et financière des populations locales
- la mauvaise gestion de la chaîne d'approvisionnement des intrants de lutte avec comme conséquence les ruptures des stocks et la péremption des produits de lutte ;
- la faible utilisation des moyens de prévention (MILD, LAV, Assainissement...) par faible connaissance sur

l'utilisation et le manque d'outils.

Partant de cette analyse du problème principal aux conséquences importantes pour le pays, nous nous sommes posés cette série des questions pour fonder notre plaidoyer :

- Est-ce les ressources et moyens affectés actuellement à la lutte contre le paludisme suffisent pour éradiquer cette endémie en RDC ?
- Est-il possible de recevoir de garanties des décideurs pour intensifier et améliorer la lutte ?
- Y-a-t-il moyen d'accroître des ressources en faveur de la lutte contre le paludisme en RDC ?
- Par qui devons-nous passer pour mobiliser plus des ressources et accroître l'adhésion d'un grand nombre des décideurs pour améliorer la lutte ?

Partant de cette série des questions relatives à la lutte contre le paludisme et pour contribuer à la réduction de la morbidité et de la mortalité liées au paludisme, le PNLP sollicite l'augmentation de l'allocation budgétaire et l'exonération des intrants de lutte de 2024-2028.

**Tableau 1. Liste des personnes à impliquer dans le plaidoyer de lutte contre le paludisme en RDC**

Nom de la personne	Organisation et poste	Numéro de téléphone	Email	À inclure en priorité	Notes
Ministre du budget	Gouvernement	01800000	Aimeboji.com	Ancien Budget et analyse gap PSN 2024-2028	Allocation budgétaire
Président commission socio culturelle	Assemblée Nationale	08900000		Ancien Budget et analyse gap PSN 2024-2028	Autorité budgétaire
Ministre finance	Gouvernement	08900000	Nicolaskazadi.com	Texte de loi Evidence sur le timing de l'importation des intrants	Exonération
Ministre de la SPHP	Gouvernement	08400000	Jjmbungani.com	Texte de loi Evidence sur le timing de l'importation des intrants	Exonération
SG à la SPHP	ASP	09700000	Sylvainyuma.com	Texte de loi Evidence sur le timing de l'importation des intrants	Exonération
Gouverneurs de 26 provinces	Gouvernements provinciaux	Cfr Liste en annexe 1	Cfr Liste en annexe 1	Texte de loi Rapport supervision et études sur la gestion des intrants de lutte	Solliciter un décret pour la sécurisation des intrants de lutte
Députés provinciaux et Président de la Commission Socio-Culturelle	Assemblées provinciales	Cfr Liste en annexe 2	Cfr Liste en annexe 2	Ancien Budget et analyse gap PSN 2024-2028	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mobilisation ressources additionnelles</li> <li>• Edit budgétaire</li> <li>• Edit taxe provinciale</li> </ul>

## Chapitre II : **Modele conceptuel et cadre des resultats au plaidoyer**

### II.1. Cadre conceptuel du plaidoyer dans la lutte contre le paludisme

Notre approche utilisée pour le développement de ce plan de plaidoyer est l'approche **"Plaidoyer SMART"** qui se déroule en 3 phases et 9 étapes :

- **Phase établir un consensus qui passe par les étapes suivantes :**

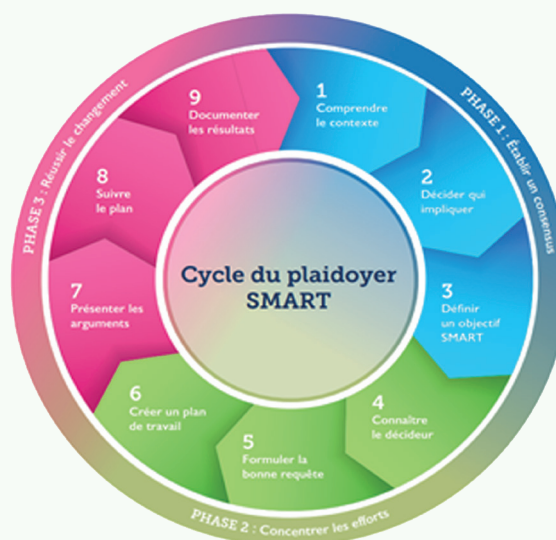
- Comprendre le contexte
- Décider qui impliquer
- Définir un objectif SMART

- **Concentrer les efforts** : avec 3 étapes :

- Connaitre les décideurs
- Formuler la bonne requête
- Créer un plan de travail

- **Réussir le changement** : avec 3 étapes :

- Présenter les arguments
- Suivre le plan
- Documenter les réussites



Pour plus de cohérence dans notre démarche, nous présentons ici les objectifs du Plan Stratégique National de lutte contre le paludisme 2024-2028 en RDC. Et de ces objectifs, nous focaliserons les efforts sur un seul objectifs spécifiques qui cadre avec nos questions de plaidoyer.

### II.2. Le But du Plan Stratégique National de lutte contre le paludisme en RDC

#### II.2. 1. Réduire la mortalité liée au paludisme de 70% d'ici 2028

#### II.2. 2. Réduire l'incidence du paludisme de 50% d'ici 2028

### II.3. Les objectifs Stratégiques du Plan Stratégique National de lutte contre le paludisme en RDC

**Objectif 1** : Offrir une protection individuelle et collective efficace à au moins 90% de la population à risque

**Objectif 2** : Détecter précocement et prendre en charge efficacement 100% des cas confirmés de paludisme

**Objectif 3** : Offrir une protection spécifique à travers le traitement préventif intermittent à au moins 75% des femmes enceintes

**Objectif 4** : Offrir une protection spécifique à travers la chimioprévention du paludisme saisonnière à au moins 60% des enfants au niveau des zones ciblées

**Objectif 5** : Offrir une protection spécifique à travers la chimioprévention du paludisme pérenne à au moins 85% des enfants au niveau des zones ciblées

**Objectif 6** : Assurer une surveillance régulière et efficace du Paludisme afin d'interrompre la transmission et les recrudescences

### II.4. Les objectifs du plaidoyer de lutte contre le paludisme en RDC

Dans le but de contribuer à ces objectifs du PSN, la présente stratégie de plaidoyer a pris en compte les défis

identifiés par les enquêtes EUV (End-Use Vérification Survey) et le suivi de la disponibilité des intrants antipaludiques 2023:

- La faiblesse des infrastructures,
- Les contraintes de financement,
- Les niveaux élevés d'insécurité et
- Les procédures de dédouanement complexes constituent quelques-uns des obstacles qui contribuent aux pénuries d'approvisionnement dans le pays, qui ont été exacerbées par les défis de la chaîne d'approvisionnement mondiale pendant la pandémie de Covid 19.

Selon la RPP, 44% des ESS ont connu des ruptures de stock d'ASAQ, et certaines Provinces, comme le Sankuru et le Tanganyika, avaient des niveaux des ruptures excessivement prolongées de stock (75% et 71% respectivement).

Pour ce faire, quelques objectifs spécifiques du plaidoyer ont été libellés de la manière ci-après :

**Tableau 2. Objectifs du plaidoyer en faveur de lutte contre le paludisme**

But et Objectifs
<p><i>Note : Le But du plaidoyer est le point central de la stratégie de plaidoyer et décrit le changement politique global ou le résultat lié à la politique que le projet cherche à atteindre. Il doit comporter quatre éléments : qui est l'institution décisionnaire ayant le pouvoir d'opérer un changement, quel est le changement que vous aimeriez voir, comment cela sera-t-il réalisé (c'est-à-dire quel est le moyen politique que votre décideur peut utiliser), et quand le changement doit-il se produire.</i></p> <p><i>Les objectifs spécifiques de plaidoyer sont des étapes intermédiaires nécessaires pour atteindre l'objectif global et se concentrent sur ce que les résultats du plaidoyer chercheront à réaliser. Considérez les objectifs comme des actions que les décideurs, les personnes d'influence ou les principales parties prenantes pourraient entreprendre pour démontrer leur engagement en faveur du changement.</i></p>
<p><b>But du plaidoyer :</b> Plaider auprès des décideurs pour l'obtention de l'engagement et l'accompagnement en vue de contribuer à la réduction de la morbidité de 40 % et 50% la mortalité due au paludisme en RDC d'ici 2028.</p>
<p><b>Décideurs ciblés :</b></p> <p><b>Niveau National :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Premier Ministre Chef du Gouvernement,</li> <li>• Ministre National du budget,</li> <li>• Président de la commission Socio-Culturelle de l'Assemblée Nationale,</li> <li>• Ministre de la Santé Publique Hygiène et Prévention</li> </ul> <p><b>Niveau Provincial :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Gouverneurs des provinces,</li> <li>• Ministres provinciaux de la santé,</li> <li>• Présidents de la Commission Socio-Culturelles des Assemblées provinciales</li> </ul>

### Canal de plaidoyer:

- L'organisation des réunions de haut niveau en national,
- L'organisation de dîner de plaidoyer,
- Réunion thématiques et interventions orales à l'attention des décideurs,
- Forum National en faveur de lutte contre le paludisme
- L'organisation des événement publics (débat, manifestations publiques en faveur de plaidoyer...

### Objectifs Spécifiques

1. Plaider pour une allocation budgétaire d'au moins 30% par rapport au niveau de l'an 2022 dans la lutte contre le paludisme d'ici fin 2025 ;
2. Plaider pour l'obtention de l'exonération de paiement de frais de dédouanement au coût 0 en faveur des intrants et produits de lutte antipaludique d'ici fin 2025 ;
3. Plaider auprès des autorités provinciales de 26 provinces pour la prise des arrêtés en faveur de la sécurisation des intrants et autres produits de lutte contre le paludisme en RDC d'ici fin 2026 ;
4. Assurer la mobilisation domestique d'au-moins 35% des ressources additionnelles auprès des entités territoriales décentralisées et secteurs privés en faveur de la lutte contre le paludisme.
5. Assurer le plaidoyer au plus haut niveau pour l'engagement des institutions nationales (4) et du niveau provincial (52) en mobilisant des ressources supplémentaires pour l'introduction du vaccin contre le paludisme (R21/Matrix-M) à l'échelle nationale à la hauteur de 20% de co-financement en 2024 et 60% d'ici 2028.

## II.5. Résultats attendus / Théorie de changement

Tableau 3 . Cadre de résultats du plan de plaidoyer

#	Impact	Indicateurs	Effets
1	Le gouvernement central et les institutions de l'État sont engagés et facilitent l'allocation budgétaire additionnelle en faveur de la lutte contre le paludisme en RDC	<ul style="list-style-type: none"><li>• Nombre de décrets pris, lois votées par les ministères techniques et les institutions de l'Etat (Assemblée Nationale) pour l'allocation budgétaire additionnelle en faveur de lutte contre le paludisme</li><li>• Taux d'accroissement du budget de l'Etat accordé à la lutte contre le paludisme sur la période.</li></ul>	<p><b>Effet 1 :</b> Les ministères clés (Budget, Santé, Environnement, Education...) intègrent les activités de la lutte contre le paludisme dans leur plan d'action ;</p> <p><b>Effet 2 :</b> Les parlement votent pour une augmentation du budget dédié à la lutte contre le paludisme ;</p> <p><b>Effet 3 :</b> Le gouvernement et les institutions mobilisent au niveau national et international les ressources additionnelles pour la lutte contre le paludisme ;</p> <p><b>Effet 4 :</b> Les ministères en charge de l'Education de base intègrent la lutte contre le paludisme dans les curricula de formation ;</p> <p><b>Effet 5 :</b> Les PTF sont engagés et renouvellent leur accompagnement au gouvernement, au MSHP, au PNLP dans la lutte contre le paludisme ;</p> <p><b>Effet 6 :</b> Les ressources financières des PTF sont mobilisées et affectées à la lutte contre le paludisme exclusivement.</p>



#	Impact	Indicateurs	Effets
2	Le gouvernement central et les institutions de l'État sont engagés et facilitent la mise en œuvre de toutes les lois relatives à l'exonération de taxes en faveur des intrants de lutte contre le paludisme	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre de décrets pris, lois votées par les ministères techniques et les institutions de l'Etat (Assemblée Nationale) pour l'application de l'exonération des taxes en faveur des intrants de lutte contre le paludisme</li> <li>• Nombre de Provinces ayant appliqué l'exonération de taxes en faveur des intrants de lutte contre le paludisme</li> </ul>	<p><b>Effet 1 :</b> Les ministères clés (Budget, Santé, Environnement, Education...) prennent un arrêté interministériel modifiant et complétant la loi sur l'exonération en faveur des intrants de lutte contre le paludisme ;</p> <p><b>Effet 2 :</b> Les intrants de lutte arrivent à temps dans le pays et les Etablissements de Santé ne sont pas en rupture de stock ;</p> <p><b>Effet 3 :</b> Les provinces sont approvisionnées à temps et la prise en charge de cas de paludisme est assurée selon la politique nationale de lutte contre le paludisme ;</p>
3	Les gouvernements provinciaux, les élus provinciaux, les autorités territoriales sont engagées dans la prise des décisions administratives, vote des édits et décrets dans leurs ressorts en faveur de la sécurisation des intrants de lutte contre le paludisme dans leurs ressorts	<ul style="list-style-type: none"> <li>• * Nombre de décisions prises, édits votés par les institutions provinciales et locales pour la sécurisation des intrants de lutte ;</li> <li>• * Proportion des Etablissement de Santé n'ayant pas notifié la rupture de stocks et cas de vente des intrants de lutte</li> </ul>	<p><b>Effet 1 :</b> Les intrants de lutte sont sécurisés et non vendus en dehors du circuit normal ;</p> <p><b>Effet 2 :</b> Les Etablissements de Santé ne sont pas en rupture de stock en intrants de lutte ;</p> <p><b>Effet 3 :</b> Les Etablissements de santé sont approvisionnées à temps et la prise en charge de cas de paludisme est assurée selon la politique nationale de lutte contre le paludisme ;</p>
4	Les gouvernements provinciaux, les autres Entités territoriales décentralisées et le secteur privé sont engagés mobiliser au moins 35% des ressources domestiques additionnelles en faveur de la lutte contre le paludisme	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre d'entité ayant mobilisé des ressources additionnelles pour la LAP ;</li> <li>• La part des ressources mobilisées pour la lutte contre le paludisme en RDC ;</li> </ul>	<p><b>Effet 1 :</b> Les entités territoriales décentralisées sont impliquées dans la lutte contre le paludisme ;</p> <p><b>Effet 2 :</b> La lutte contre le paludisme devient multisectorielle ;</p> <p><b>Effet 3 :</b> La part de ressources domestiques est augmentée dans la lutte contre le paludisme ;</p> <p><b>Effet 4 :</b> La prévalence du paludisme baisse au sein de communauté locales</p>
5	Les Institutions du pays (Parlement, Gouvernement National, Présidence, gouvernements provinciaux) sont engagés à l'introduction du vaccin contre le paludisme (R21/Matrix-M) et à mobiliser 20% de ressources domestiques de co-financement en 2024 et 60% en 2028.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre d'institutions étatiques engagées dans l'introduction du vaccin contre le paludisme (R21/Matrix-M) ;</li> <li>• La part des ressources mobilisées pour soutenir la vaccination contre le paludisme en RDC</li> </ul>	<p><b>Effet 1 :</b> Les institutions étatiques du niveau national et provincial sont impliquées dans l'introduction du vaccin contre le paludisme en RDC ;</p> <p><b>Effet 2 :</b> Les activités de vaccination contre le paludisme sont co-financées par le gouvernement et partenaires ;</p> <p><b>Effet 3 :</b> La morbi-mortalité due au paludisme est réduite de moitié chez les moins de 5 ans en RDC.</p>

# Chapitre III : Cadre de Mise en œuvre de la Stratégie Nationale de Plaidoyer

## III.1. Les interventions du plaidoyer

La mise en œuvre du Plan stratégique de plaidoyer en faveur de lutte contre le paludisme en RDC exige de tous une implication dans le but de définir des axes qui vont guider les principales interventions. Huit (8) axes principaux ont été définis à cet effet avec quelques activités illustratives :

### Axe 1 : Elaboration et diffusion des messages, des outils et documents de plaidoyer

Produire les supports de communication :

- Produire un guide ou note de plaidoyer pour les porte-parole aux niveaux national, provincial, territorial et communautaire et ce guide traitera des questions relatives au : comment motiver les décideurs, les APA, leaders d'opinion, personnel de santé et communautés ;
- Réaliser des courts films, programmes audio-visuels, supports imprimés, kits de plaidoyer : « Témoignages vivants », fiches d'information pour motiver le plaidoyer ;
- Produire les messages à diffuser ;
- Diffuser via le média les messages de plaidoyer sur le paludisme ;
- Mettre à la disposition des acteurs les supports de communication sur le plaidoyer.

### Axe 2 : Rencontres de plaidoyer

- Faire signer des conventions et traités de financement internationaux, régionaux, sous régionaux et

- subvention en faveur de la lutte contre le paludisme avec d'autres pays et organisations ;
- Faire signer des partenariats public-privé dans le cadre de la pérennisation de la lutte contre le paludisme dans le pays ;
- Organiser des diners de plaidoyer en faveur des élus nationaux et provinciaux sur la problématique de la lutte contre le paludisme, le cadre juridique et la mobilisation des ressources ;
- Organiser des tables rondes de mobilisation de ressources financières en direction des autorités administratives, du secteur privé, des PTF, des élus locaux, des leaders des réseaux et professionnels des médias, des leaders communautaires et religieux sur les interventions de lutte contre le paludisme ;
- Créer un cadre de coordination au niveau central sur le plaidoyer ;
  - Créer un cadre de coordination décentralisée au niveau provincial et territorial sur le plaidoyer

### **Axe 3 : Renforcement des capacités des acteurs du plaidoyer**

- Identifier les acteurs
- Adapter les modules de formation ;
- Organiser les sessions de formation ;
- Faire des supervisions des acteurs pour le suivi de la mise en œuvre du plaidoyer

### **Axe 4 : Développement de partenariats**

- Mettre en place un GTT des partenaires pour le plaidoyer au niveau central ;
- Mettre à jour les programmes scolaires sur le paludisme, en collaboration avec le Ministère de l'EPST ;
- Mettre en place une cellule de coordination des activités de plaidoyer au niveau du PNLP au niveau central et provincial ;

### **Axe 5 : Mobilisation des médias**

- Organiser des rencontres de presse (conférences, points de presse, déjeuners de presse, débats), communiqués de presse lors des événements liés au paludisme
- Publier des bulletins semestriels de la lutte contre le paludisme avec l'accent sur les questions de plaidoyer développées dans ce plan ;

### **Axe 6 : Mobilisation des APA et leaders communautaires**

- Organiser des rencontres de plaidoyer à un niveau décentralisé vers les APA, leaders communautaires et religieux pour l'appropriation des interventions de lutte contre le paludisme ;
- Organiser des rencontres d'orientation des leaders communautaires et religieux pour la mobilisation communautaire des ressources pour la lutte contre le paludisme ;

### **Axe 7 : Mobilisation de ressources pour la mise en œuvre des activités et interventions de plaidoyer**

- Organiser un atelier de présentation du plan de plaidoyer auprès des PTF pour son financement ;
- Organiser de rencontre bipartites PNLP avec chaque partenaire pour le financement du présent plan ;

### **Axe 8 Mobilisation de ressources pour la mise œuvre du PSN 2024-2028**

- Organiser des tables rondes, foires pour le secteur privé ;
- Faire le suivi des intentions de financement des partenaires ;
- Faire le plaidoyer auprès des élus locaux pour le financement des interventions de lutte contre le paludisme et allocation de budgets additionnels ;
- Organiser des séances de collecte des ressources additionnelles ;

En se fondant sur ces huit axes, les interventions de plaidoyer sont proposées en fonction des cibles comme

suit :

**Tableau 4 . Les interventions Stratégiques du plaidoyer**

Cibles / Audiences	Activités	Responsables/ Acteurs	Supports de plaidoyer
Le niveau central : Le gouvernement et les institutions de l'Etat telles que les Ministères et l'Assemblée Nationale	<ul style="list-style-type: none"> <li>Ratifier les traités, conventions et déclarations internationaux, régionaux, et sous régionaux en faveur de la lutte contre le paludisme</li> </ul>	Ministères de la Santé, Ministère de Finance et Ministère du Budget	<ul style="list-style-type: none"> <li>Document de plaidoyer ;</li> <li>La revue documentaire des documents de traités et conventions, déclarations internationaux, régionaux et sous-régionaux ratifiés par la RDC ;</li> <li>La revue documentaire des pays qui ont ratifié les traités et conventions, déclarations internationaux, régionaux, sous-régionaux non ratifiés par la RDC</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>Créer le Comité interministériel de lutte contre le paludisme</li> </ul>	Ministères de la Santé, Ministère de Finance et Ministère du Budget Et le Secrétariat assuré par le PNLP	<ul style="list-style-type: none"> <li>La revue documentaire des pays qui ont du succès dans la création d'un comité interministériel de lutte contre le paludisme</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>Élaborer, signer et promulguer les lois, décrets, arrêtés par le gouvernement et les institutions de l'État en faveur de la lutte contre le paludisme</li> </ul>	Ministères de la Santé, Ministère de Finance et Ministère du Budget	<ul style="list-style-type: none"> <li>La revue documentaire sur les lois, décrets, arrêtés par les gouvernements de certains pays qui ont permis l'élimination du paludisme comme le Nigeria</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>Organiser les réunions de coordination du Comité interministériel en faveur de lutte contre le paludisme dans le pays</li> </ul>	Ministères de la Santé, Ministère de Finance, Ministère du Budget et Ministère de l'Environnement Et le Secrétariat assuré par le PNLP	<ul style="list-style-type: none"> <li>Supports matériels et logistiques</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>Allouer un budget additionnel en faveur de la lutte contre le paludisme</li> </ul>	Ministère de la Santé Hygiène et Prévention, Ministère de Finance, Ministère de Budget, Assemblée Nationale	<ul style="list-style-type: none"> <li>Document de plaidoyer, films et documentaire sur le paludisme, PSN, Note de plaidoyer</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>Mettre en place un fonds national de lutte contre le paludisme</li> </ul>	Ministère de Finance, Ministère de la Santé, Hygiène et Prévention, Assemblée Nationale	<ul style="list-style-type: none"> <li>Note de plaidoyer, Documentaire / films sur le paludisme, PSN</li> <li>Revue documentaire des pays ayant institué un fond national de lutte contre le paludisme accompagné de résultats</li> </ul>

Cibles / Audiences	Activités	Responsables/ Acteurs	Supports de plaidoyer
Niveau National / Provincial :  Partenaires techniques et financiers	<ul style="list-style-type: none"> <li>Organiser les rencontres de négociations avec les bailleurs des fonds</li> </ul>	Ministère de la Santé, Hygiène et Prévention ;  Le Secrétariat Général à la santé et le PNLP ;  Les Groupe Inter-bailleurs des fonds.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Moyens matériels et logistiques</li> <li>Note de de plaidoyer</li> <li>PSN</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>Signer les conventions et subvention en faveur de la lutte contre le paludisme</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>Projet de conventions</li> <li>Revue documentaire des conventions signées par d'autres Etats dans le cadre de la lutte contre le paludisme</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>Mettre en place le comité de suivi des engagements des partenaires</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>Arrêté de mise en place du comité des engagements des partenaires</li> <li>Revue documentaire des arrêtés de mise en place des engagements des partenaires de lutte ;</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>Faire la revue des PTF traditionnels et additionnels de l'État engagés dans la lutte contre le paludisme</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>Cartographie des PTF traditionnels</li> <li>Liste exhaustive des PTF potentiels ailleurs et dans le pays</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>Apporter un appui technique au PNLP et assurer le renforcement des capacités des partenaires de mise en œuvre</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>Moyens matériels et logistiques</li> <li>TDR</li> <li>La liste des sujets de formation, réunions et conférences</li> </ul>
Niveau Provincial :  Les députés provinciaux	<ul style="list-style-type: none"> <li>Participer aux réunions de coordination locale</li> </ul>	Commission Socio-culturelle de l'Assemblée Provinciale	<ul style="list-style-type: none"> <li>Moyens matériels et logistiques</li> <li>Note technique</li> <li>Note de plaidoyer</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>Organiser les rencontres de plaidoyer au sein du parlement provincial</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>Moyens matériels et logistiques</li> <li>Note de plaidoyer</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>Mettre en place un comité de suivi des engagements</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>TDR du Comité</li> <li>Arrêté de mise en place du comité</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>Elaborer et prendre des édits en faveur de la sécurisation des intrants de lutte contre le paludisme</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>Note de plaidoyer</li> <li>Rapport des Divisions de Santé sur la gestion des Intrants</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>Voter et allouer un budget additionnel en faveur de la lutte contre le paludisme dans la province</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>Budget de lutte contre le paludisme ;</li> <li>Arrêté de promulgation du budget</li> </ul>

Cibles / Audiences	Activités	Responsables/ Acteurs	Supports de plaidoyer
Niveau National et Provincial :  Les acteurs du Secteur Privé et les professionnels des médias	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Signer une convention de partenariat</li> </ul>	Ministère de la Santé, Hygiène et Prévention ;  Le Secrétariat Général à la santé et le PNLP ;	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Projets de convention</li> <li>• Revue documentaire des partenariats public-privé à succès dans la lutte contre le paludisme dans d'autres pays</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mettre en place un cadre de coordination et de suivi des engagements</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Cadre de collaboration</li> <li>• Note d'information portant création et fonctionnement d'un comité de coordination et de suivi des engagements</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Organiser des rencontres de plaidoyer en direction des décideurs du secteur privé de la Santé</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Document de plaidoyer</li> <li>• PSN</li> <li>• Rapport PNLP</li> <li>• Revue documentaire de l'engagement du secteur privé dans la lutte contre le paludisme dans d'autres pays</li> </ul>

# Chapitre IV : Segmentation de l'Audience, Messages et Messagers de Plaidoyer

Ce chapitre aborde la principale question de la segmentation des audiences, les messages et messagers pour le plaidoyer.

## VI.1. La segmentation des audiences pour le plaidoyer

Identifier les publics cibles dans une démarche du plaidoyer est une des tâches importantes pour atteindre les résultats escomptés. En définissant et précisant très bien notre public cible, nous avons la chance d'apprendre à le connaître et mieux adapter nos stratégies de plaidoyer, le ton et le contenu du message.

La segmentation des audiences dans un processus du plaidoyer relatif à la lutte contre le paludisme vise les personnes, les groupes ou institutions qui ont le pouvoir de prendre des décisions sur des questions d'intérêt commun devant accélérer le processus vers l'élimination du paludisme en RDC. Elle cible également ceux qui influencent ces décideurs, tels que le personnel, les conseillers, les aînés qui ont de l'influence, les médias et le public. Il s'agit ici d'interpeller toutes les personnes physiques et morales capables de prendre des décisions susceptibles d'apporter des changements en vue d'une amélioration ou de la mise en place de solutions face aux problèmes que nous avons identifiés ci-haut, ainsi que les acteurs influents.

L'objectif de ce chapitre est de définir à qui nous allons transmettre notre message pour créer une prise de conscience, et non pas d'équilibrer leurs différents intérêts.

Ce plan de plaidoyer vise essentiellement deux principaux publics suivants :

- 1. Les décideurs (Public principal) :** composé des individus ou les groupes qui peuvent prendre les décisions que nous souhaitons et pour notre cas, il s'agit des Ministres, des élus du niveau central et provincial, des autorités territoriales et communales pour le niveau local.
- 2. Les personnes influentes (Public secondaire) :** composé des individus ou les groupes qui ont plus d'influence sur les décideurs. Et pour notre cas, nous avons focalisé notre choix sur les autorités religieuses, les paritaires techniques et financiers appuyant la lutte contre le paludisme, les responsables de grandes entreprises privées et les leaders d'opinion comme des musiciens...
- 3. Publics et parties prenantes :** les publics ciblés par ce plan ne sont pas les mêmes que vos les parties prenantes. Les publics sont les récepteurs du message de plaidoyer tandis que Les parties prenantes sont des personnes ou des organisations qui seront affectées par les décisions ou les actions prises par les décideurs en faveur du PNLP.

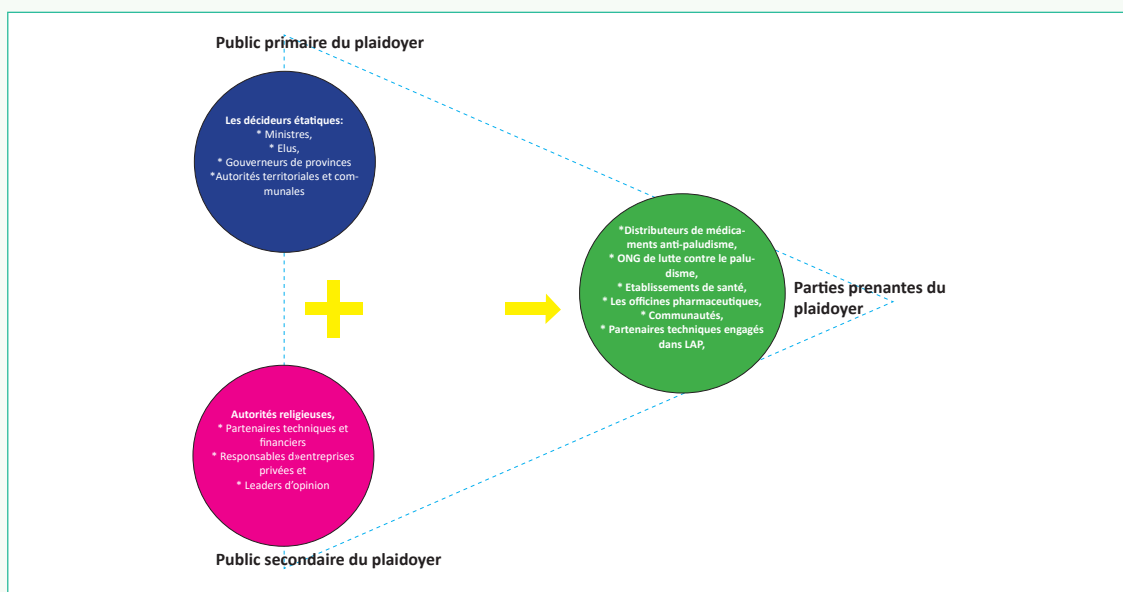


Figure 1 : Le triangle des publics /audiences pour plaidoyer, adapté par Mpata F. du modèle de Share4Rare

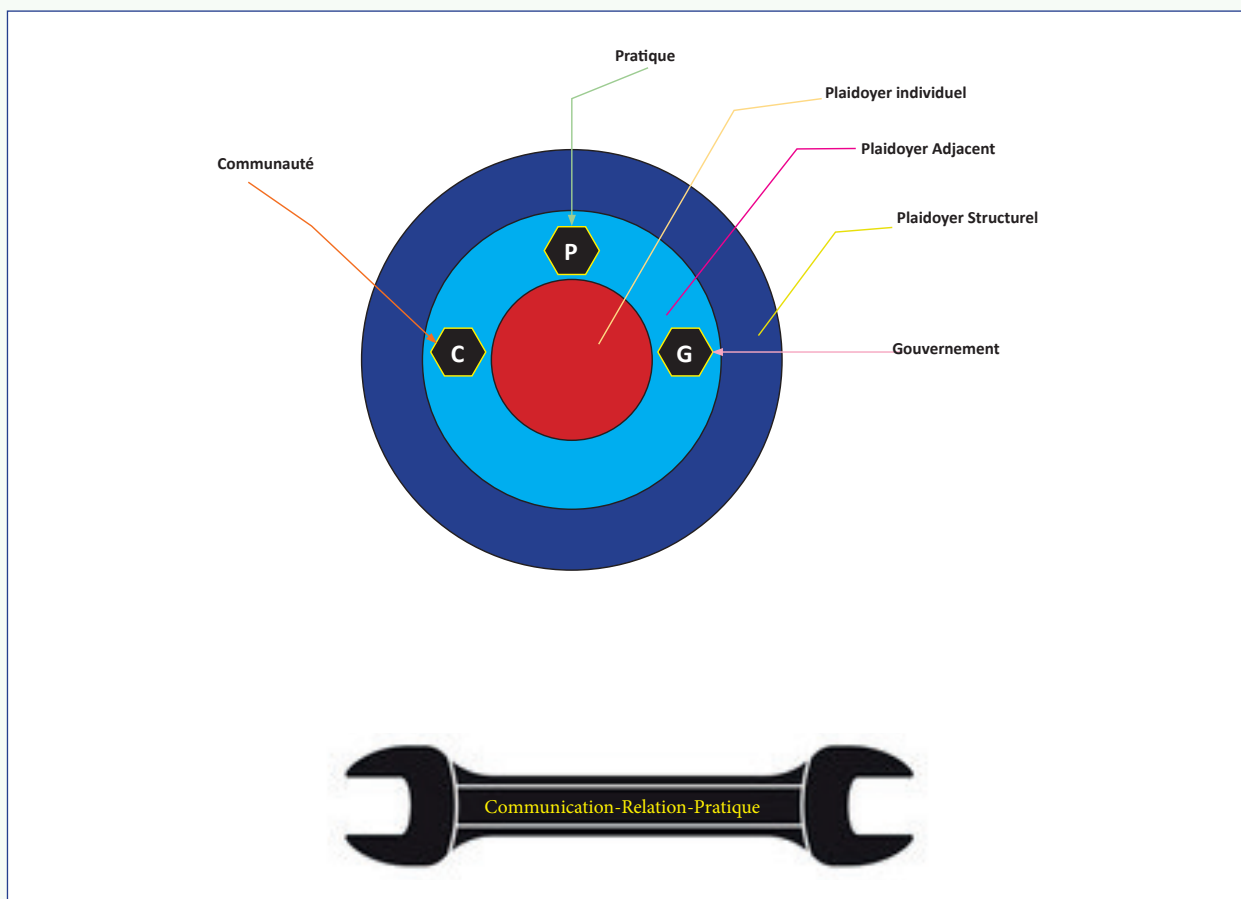
<https://www.share4rare.org/library/share4rare-toolkit-patient-advocacy/identifying-your-target-audiences#:~:text=In%20advocacy%20work%2C%20the%20two,you%20want%20to%20be%20taken%3F>

### Note aux utilisateurs de ce plan :

Plus vous serez précis dans l'identification de votre public, plus votre communication sera efficace. Les différents publics seront à des stades différents de sensibilisation : certains seront prêts à travailler activement à l'exonération, la mobilisation des ressources additionnelles et la prise de décision pour la sécurisation des intrants de lutte contre le paludisme. Ciblez-les individuellement dans la mesure où votre temps et vos ressources vous le permettent.

## VI.2. Les messages et les messagers pour le plaidoyer

L'approche de message de ce plan stratégique de plaidoyer emprunte une structuration inspirée de la théorie de la communication-relations-politique. Selon cette théorie, il y a trois domaines d'influence (illustrés par des écrous) et trois catégories de compétences de plaidoyer (illustrées par une clé à molette) nécessaires à la réussite d'un changement à l'un des trois niveaux (illustrés par des cercles concentriques). Nous définissons les domaines d'influence comme la pratique, la communauté et le gouvernement. Les catégories de compétences en matière de plaidoyer comprennent la politique, la communication et les relations. Enfin, l'application de ces compétences de plaidoyer dans les domaines d'influence peut produire un changement à l'un des trois niveaux suivants : individuel, adjacent et structurel.



De ce modèle, les messages du plaidoyer seront conçus selon ces détails par domaine :

- 1. Le domaine de la pratique :** nous définissons la pratique comme l'environnement de travail d'un professionnel de la santé, y compris les institutions liées à ce travail. Pour la plupart des prestataires, il s'agit d'une pratique de gestion des intrants de lutte contre le paludisme, il s'agit d'une pratique dans un environnement clinique, mais elle peut impliquer la recherche, la supervision ou d'autres activités professionnelles. Un prestataire peut militer au sein de sa pratique pour améliorer la qualité de la gestion des intrants de lutte contre le paludisme dans son établissement de santé.
- 2. Le domaine de la communauté :** la communauté comprend les personnes, les institutions et les organisations non gouvernementales qui entourent le programme de lutte contre le paludisme et les intérêts des populations locales. La communauté comprend les individus ainsi que les écoles, les groupes et organisations confessionnelles, les entreprises et une variété d'organisations, d'associations et de groupes commu-



nautaires à but lucratif ou non. Le terme «communauté» implique une approche locale, mais il peut avoir une portée nationale ou internationale.

**3. Le domaine du gouvernement :** le domaine du gouvernement se compose de toutes les institutions de l'administration locale, de l'État et de l'État nationales. Il s'agit des organes de décision tels que les gouvernement national et provincial, les conseils municipaux et les services de santé publique, ainsi que les assemblées législatives nationales et provinciales d'État. Cela comprend également les fonctions du pouvoir exécutif, depuis les bourgmestres, maires de villes locaux et les gouverneurs de provinces jusqu'au président de la République.

Dans le cadre de ce plan de plaidoyer, les professionnels de la santé, les organisations non gouvernementales, les PTF peuvent jouer un rôle essentiel en influençant l'action gouvernementale.

Dans le cadre de ce plan, le processus de plaidoyer est conçu de la manière suivante : les structures initiatrices des interventions de plaidoyer dont le PNLP et la Société civile adressent des messages aux différentes cibles sélectionnées afin d'obtenir leur engagement. Ensuite, ces dernières prennent l'engagement d'accompagner les interventions par la prise de décision dans le but de changer l'environnement politique ou social et de mobiliser les ressources et leurs communautés dans le sens souhaité.

**Tableau 5 . Les messages clés et les messagers du plaidoyer en faveur de la lutte contre le paludisme**

Public / audiences	Argument	Messages clés		Messagers	Domaine et niveau d'application
		Adressés aux cibles du plaidoyer	Résultats attendus du plaidoyer		
Premier Ministre	<ul style="list-style-type: none"> <li>Chaque minute, un enfant meurt du paludisme dans le monde (OMS, 2016) ;</li> <li>La RDC est parmi les 6 pays contributeurs de cas de paludisme en Afrique (12,0 %) ;</li> <li>La RDC est le 2ème pays au monde parmi les 4 pays ayant fait plus de décès dus au paludisme (13,2 %) ;</li> <li>La RDC a enregistré 22.729 décès dus au paludisme dont 15.297 enfants de moins de cinq ans (67%)<sup>4</sup>.</li> </ul>	Sauver de vies en RDC passe aussi par la lutte contre le paludisme, votre implication dans la prise des décisions pour dans l'augmentations des ressources de lutte permettra de contrôler et d'éliminer cette maladie et couronner vos efforts.	Augmentation d'allocation budgétaire d'au moins 30% par rapport au niveau de l'an 2022 dans la lutte contre le paludisme d'ici fin 2025	Société Civile, PNLP, Journalistes	Gouvernement Central

Public / audiences	Argument	Messages clés		Messagers	Domaine et niveau d'application
		Adressés aux cibles du plaidoyer	Résultats attendus du plaidoyer		
Ministres de Finance et Ministre de Budget	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Chaque minute, un enfant meurt du paludisme dans le monde (OMS, 2016) ;</li> <li>• La RDC est parmi les 6 pays contributeurs de cas de paludisme en Afrique (12,0 %) ;</li> <li>• La RDC est le 2ème pays au monde parmi les 4 pays ayant fait plus de décès dus au paludisme (13,2 %) ;</li> <li>• la RDC a enregistré 22.729 décès dus au paludisme dont 15.297 enfants de moins de cinq ans (67%).</li> </ul>	La lutte contre le paludisme nécessite plus de moyens pour sauver les vies de tous petits (enfants de moins de 5 ans) en RDC, votre décision suffit pour changer la situation actuelle	Augmentation d'allocation budgétaire d'au moins 30% par rapport au niveau de l'an 2022 dans la lutte contre le paludisme d'ici fin 2025	Société Civile, PNLP, Journalistes et la première Dame	Gouvernement Central
Ministres de la Santé Publique, Hygiène et prévention ; Ministère de Finance	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La RDC est le 2ème pays au monde parmi les 4 pays ayant fait plus de décès dus au paludisme (13,2 %) ;</li> <li>• la RDC a enregistré 22.729 décès dus au paludisme dont 15.297 enfants de moins de cinq ans (67%) ;</li> <li>• La prévalence parmi les enfants de moins de 5 ans: de 6 % (Nord-Kivu) à plus de 60 % (Bas-Uélé) (MICS 2017-2018) ;</li> <li>• Parmi les enfants malades diagnostiqués du paludisme, 35% l'ont été par diagnostic clinique, 57% par TDR ;</li> <li>• Les structures de prise en charge de paludisme connaissent +++ ruptures de stocks en intrants de lutte</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La lutte contre le paludisme nécessite la présence et l'approvisionnement en intrant de lutte (médicaments) qui font objets de rupture au pays par manque d'exécution ou absence de l'exonération en faveur de produits de lutte ;</li> <li>• Entant qu'Autorité du secteur de la santé, la prévention est le meilleur moyen de lutte contre le paludisme, c'est pourquoi votre engagement dans l'introduction du vaccin contre le paludisme est une contribution sans égal.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Signature de l'exonération de paiement de frais de dédouanement au coût 0 en faveur des intrants et produits de lutte anti-paludique</li> <li>• Budgétisation des activités de vaccination contre le paludisme à hauteur de 20% pour l'année 2024</li> </ul>	Société Civile, PNLP, Journalistes	Gouvernement Central

Public / audiences	Argument	Messages clés		Messagers	Domaine et niveau d'application
		Adressés aux cibles du plaidoyer	Résultats attendus du plaidoyer		
Elus de la Commission Socio-Culturelle	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Chaque minute, un enfant meurt du paludisme dans le monde (OMS, 2016) ;</li> <li>• La RDC est parmi les 6 pays contributeurs de cas de paludisme en Afrique (12,0 %) ;</li> <li>• La RDC est le 2ème pays au monde parmi les 4 pays ayant fait plus de décès dus au paludisme (13,2 %) ;</li> <li>• la RDC a enregistré 22.729 décès dus au paludisme dont 15.297 enfants de moins de cinq ans (67%).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La lutte contre le paludisme nécessite plus de moyens pour sauver des vies de tous petits (enfants de moins de 5 ans) en RDC, votre décision suffit pour changer la situation actuelle</li> <li>• Entant qu'Elus et par votre rôle d'autorité budgétaire de notre pays, nous sollicitons votre engagement dans la mobilisations des ressources additionnelles pour lutte contre le paludisme en RDC ;</li> </ul>	Augmentation d'allocation budgétaire d'au moins 30% par rapport au niveau de l'an 2022 dans la lutte contre le paludisme d'ici fin 2025	Société Civile, PNLP et Artistes musicien (Innos B, Fally Ipupa, Fere Gola)	Parlement National
Gouverneur de province	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Chaque minute, un enfant meurt du paludisme dans le monde (OMS, 2016) ;</li> <li>• La RDC est parmi les 6 pays contributeurs de cas de paludisme en Afrique (12,0 %) ;</li> <li>• La RDC est le 2ème pays au monde parmi les 4 pays ayant fait plus de décès dus au paludisme (13,2 %) ;</li> <li>• la RDC a enregistré 22.729 décès dus au paludisme dont 15.297 enfants de moins de cinq ans (67%).</li> </ul>	En tant qu'Autorité provinciale votre implication dans la prise de décision (décret) pour l'application de l'exonération et la mobilisation des ressources additionnelle en faveur des produits de lutte contre le paludisme c'est votre responsabilité ;	L'exonération des produits de lutte contre le paludisme et la mobilisation d'au-moins 35% des ressources additionnelles auprès des entités territoriales décentralisées et secteurs privés en faveur de la lutte contre le paludisme	Société Civile, PNLP et Artistes musicien	Gouvernement Provincial

Public / audiences	Argument	Messages clés		Messagers	Domaine et niveau d'application
		Adressés aux cibles du plaidoyer	Résultats attendus du plaidoyer		
Elus de la Commission Socio-Culturelle	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Chaque minute, un enfant meurt du paludisme dans le monde (OMS, 2016) ;</li> <li>• La RDC est parmi les 6 pays contributeurs de cas de paludisme en Afrique (12,0 %) ;</li> <li>• La RDC est le 2ème pays au monde parmi les 4 pays ayant fait plus de décès dus au paludisme (13,2 %) ;</li> <li>• la RDC a enregistré 22.729 décès dus au paludisme dont 15.297 enfants de moins de cinq ans (67%).</li> </ul>	Entant qu'autorité budgétaire provinciale, reprenez que votre implication dans la budgétisation des activités de lutte contre le paludisme et l'adoption des édits pour la sécurisation et exonération des produits de lutte contre le paludisme est votre responsabilité.	Adoption des édits pour la sécurisation et exonération des produits de lutte et autorisation de mobilisation de ressources domestique d'au-moins 35% des ressources additionnelles auprès des entités territoriales décentralisées et secteurs privés en faveur de la lutte contre le paludisme	Société Civile & PNL, YouTubeurs	Parlement Provincial

# Chapitre V : Ressources et Budgétisation

## V.1. Plan de mobilisation des ressources

Ce plan de mobilisation des ressources est une partie essentielle de cette stratégie qui définit les objectifs, les stratégies et les actions pour mobiliser les ressources nécessaires à la mise en œuvre du plaidoyer en faveur de la lutte contre le paludisme en RDC. Il est essentiel pour garantir le succès de cette stratégie, car il permet de garantir que les ressources nécessaires seront disponibles au bon moment et au bon endroit.

Ce plan comprend entre autres parties essentielles :

- L'évaluation des besoins en ressources pour la lutte contre le paludisme
- La stratégie de mobilisation des ressources
- Plan d'exécution : cette étape fait appel au plan de mise en œuvre de cette stratégie.
- Contrôle et suivi : cette étape nous permet de suivre l'avancement de la stratégie en général et à apporter les ajustements nécessaires si nécessaire.

### 5.1.1. L'évaluation des besoins en ressources pour la lutte contre le paludisme

Au cours de cette phase, le PNLP va identifier les ressources nécessaires à la mise en œuvre de cette stratégie, en termes de quantité, de qualité et de timing.

**Tableau 6 . Cadre de mobilisation des ressources**

Activité	Ressources (RH, Finances, Matérielles, Temps)		Déficits / Besoins en ressources	Donateurs de Ressources	Calendrier	Classement de ressources
	Besoins	Disponible				
Ratifier les traités, conventions et déclarations internationaux, régionaux, et sous régionaux en faveur de la lutte contre le paludisme	8 Equivalent Temps plein <sup>5</sup>	3.5 Equivalent Temps plein	4.5 Equivalent Temps plein	n/a	An 2024 – An 2028	Ressources temporelles
Créer le Comité interministériel de lutte contre le paludisme (45 participants)	4775\$	0\$	4775\$	Gouvernement, Fonds Mondial, USAID/PMI, AMF	An 2024	Ressources financières
Élaborer le projet de lois, arrêtés et décrets par le comité interministériel de lutte contre le paludisme	1500\$	0\$	1500\$	Gouvernement, Fonds Mondial, USAID/PMI, AMF	An 2024	Ressources financières

<sup>5</sup> Le nombre de ressources est fonction de la racine carrée de la charge en mois homme.

Nombre de ressources = (charges en mois homme) <sup>1/2</sup> (Ainsi, pour un projet estimé à 240 Jour-Homme, soit 12 mois homme, il vous faudra 3,5 Equivalent Temps Plein)

Activité	Ressources (RH, Finances, Matérielles, Temps)		Déficits / Besoins en ressources	Donateurs de Ressources	Calendrier	Classement de ressources
	Besoins	Disponible				
Organiser les réunions de coordination du Comité interministériel en faveur de lutte contre le paludisme dans le pays	1400\$	0\$	1400\$	Gouvernement, Fonds Mondial, USAID/PMI, AMF	An 2025	Ressources financières
Organiser des rencontres du comité interministériel avec le CAUCUS des parlementaires en faveur de la lutte contre le paludisme	1800\$	0\$	1800\$	Gouvernement, Fonds Mondial, USAID/PMI, AMF	An 2025	Ressources financières
Mettre en place un fonds national de lutte contre le paludisme (Cfr FPS)	3.5 Equivalent Temps Plein	3.5 Equivalent Temps Plein	n/a	Gouvernement, Fonds Mondial, USAID/PMI, AMF	An 2025	Ressources temporelles
Organiser les rencontres de négociations avec les bailleurs des fonds	875\$	0\$	875\$	Gouvernement, Fonds Mondial, USAID/PMI, AMF	An 2024	Ressources financières
Signer les conventions et subventions en faveur de la lutte contre le paludisme	PM	n/a	n/a	Gouvernement, Fonds Mondial, USAID/PMI, AMF	An 2024	n/a
Mettre en place le comité de suivi des engagements des partenaires	420\$	0\$	420\$	Gouvernement, Fonds Mondial, USAID/PMI, AMF	An 2024	Ressources financières
Faire la revue des PTF traditionnels et additionnels de l'État engagés dans la lutte contre le paludisme	720\$	0\$	420\$	Gouvernement, Fonds Mondial, USAID/PMI, AMF	An 2024	Ressources financières
Apporter un appui technique au PNLP et assurer le renforcement des capacités des partenaires de mise en œuvre	4000\$	0\$	4000\$	Gouvernement, Fonds Mondial, USAID/PMI, AMF	An 2025	Ressources financières

Activité	Ressources (RH, Finances, Matérielles, Temps)		Déficits / Besoins en ressources	Donateurs de Ressources	Calendrier	Classement de ressources
	Besoins	Disponible				
Appuyer la tenue des réunions des coordinations des comités interministériels locaux / provinciaux (4 réunions l'an)	650\$	0\$	650\$	Gouvernement, Fonds Mondial, USAID/PMI, AMF	An 2027	Ressources financières
Organiser les réunions de plaidoyer au sein des parlements provinciaux (une réunion annuelle par province)	2,900\$ <sup>6</sup>	0\$	2,900\$	Gouvernement, Fonds Mondial, USAID/PMI, AMF	An 2024	Ressources financières
Mettre en place un comité de suivi des engagements au niveau provincial (26 provinces)	6,240\$	0\$	6,240\$	Gouvernement, Fonds Mondial, USAID/PMI, AMF	An 2024	Ressources financières
Elaborer et prendre des édits en faveur de la sécurisation des intrants de lutte contre le paludisme	1,500\$	0\$	1,500\$	Gouvernement, Fonds Mondial, USAID/PMI, AMF	An 2024	Ressources financières
Organiser des rencontres avec les commissions socio-culturelles des assemblées provinciales pour voter et allouer un budget additionnel en faveur de la lutte contre le paludisme dans les provinces (26 provinces)	20,800\$	0\$	20,800\$	Gouvernement, Fonds Mondial, USAID/PMI, AMF	An 2025	Ressources financières
Organiser la cérémonie de signature de convention de partenariat public et privé	225\$	0\$	225\$	Gouvernement, Fonds Mondial, USAID/PMI, AMF	An 2024	Ressources financières

<sup>6</sup> (150\$\*26 provinciaux)

Activité	Ressources (RH, Finances, Matérielles, Temps)		Déficits / Besoins en ressources	Donateurs de Ressources	Calendrier	Classement de ressources
	Besoins	Disponible				
Mettre en place un cadre de coordination et de suivi des engagements	2 Equivalent Temps Plein	2 Equivalent Temps Plein	n/a	Gouvernement, Fonds Mondial, USAID/PMI, AMF	An 2025	Ressources temporelles
Organiser des réunions de plaidoyer en direction des décideurs du secteur privé de la Santé	1,400\$	0\$	1,400\$	Gouvernement, Fonds Mondial, USAID/PMI, AMF	An 2027	Ressources financières

**Tableau 7 . Table de sources de financements potentielles**

Ce tableau est une ressource importante dans la recherche de financement supplémentaires de lutte contre le paludisme. Plusieurs sources y figurent et représentent des organisations intervenant dans la lutte contre le paludisme dans le monde.

Donateurs, mécanismes de financement et soutien à la mobilisation des ressources		
Source	Description	Site web référence
<b>Banque Africaine de Développement</b>	Banque régionale multilatérale de développement, engagée dans la promotion du développement économique et le progrès social, en aidant les pays membres dans la lutte contre le paludisme.	<a href="http://www.afdb.org/">http://www.afdb.org/</a>
<b>World Bank's International Development Association (IDA)</b>	L'IDA peut fournir des crédits et des subventions pour soutenir la santé (lutte contre paludisme), l'éducation, l'infrastructure l'agriculture	<a href="http://www.worldbank.org/ida">http://www.worldbank.org/ida</a>
<b>UK Department for International Development (DFID)</b>	L'Agence Britannique de Développement International qui intervient dans le financement de santé (la lutte contre le paludisme)	<a href="https://www.ukaidirect.org/">https://www.ukaidirect.org/</a>
<b>Partenariat Roll Back Malaria (RBM)</b>	Le Partenariat RBM est la plateforme mondiale de coordination des actions de lutte contre le paludisme. Il mobilise les efforts et les ressources et forge un consensus entre les partenaires. Le Partenariat regroupe plus de 500 partenaires engagés dans la lutte pour mettre fin au paludisme, parmi lesquels des pays impaludés, leurs partenaires au développement bilatéraux et multilatéraux, le secteur privé, des organisations non gouvernementales et communautaires, des fondations et des institutions du monde universitaire et de la recherche.	<a href="https://endmalaria.org/fr">https://endmalaria.org/fr</a>
<b>USA President's Malaria Initiative (PMI)</b>	Le plus grand programme du gouvernement américain dans la lutte contre le paludisme. Depuis 2006, avec ses partenaires, PMI a sauvé des millions de vies- la plupart étant des femmes enceintes et des jeunes enfants - et a contribué à des gains substantiels en matière d'éducation, de productivité et de développement économique.	<a href="http://www.pmi.gov">www.pmi.gov</a>



## Donateurs, mécanismes de financement et soutien à la mobilisation des ressources

Source	Description	Site web référence
<b>Pledge Guarantee for Health</b>	La garantie d'engagement pour la santé (PGH) est un partenariat financier innovant conçu pour la rapidité et l'efficacité du financement des donateurs internationaux pour les produits de santé. Le PGH fournit des garanties aux partenaires co-investisseurs et aux banques locales, qui à leur tour donnent des crédits à faible coût aux bénéficiaires des fonds des donateurs, ce qui permet aux pays d'utiliser les fonds à l'avance.	<a href="https://cghd.org/">https://cghd.org/</a>
<b>Global Fund</b>	Le Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme, souvent appelé « le Fonds mondial », ou en anglais « the Global Fund », est une fondation à but non lucratif destinée à collecter et gérer les fonds à travers le monde pour lutter contre le paludisme, la tuberculose et le VIH-SIDA	<a href="https://www.theglobalfund.org/">https://www.theglobalfund.org/</a>
<b>Clinton Health Access Initiative (CHAI)</b>	La CHAI fournit une assistance technique à certains responsables de programmes nationaux de lutte contre le paludisme en ce qui concerne l'amélioration de l'accès à la prévention, au traitement et au diagnostic.	<a href="https://www.clintonhealthaccess.org/">https://www.clintonhealthaccess.org/</a>
<b>Fonds Européen de Développement</b>	C'est un fonds de l'Union européenne pour le financement qui accorde des aides, financement et subventions pour le développement international	<a href="https://european-union.europa.eu/live-work-study/funding-grants-subsidies_fr">https://european-union.europa.eu/live-work-study/funding-grants-subsidies_fr</a>

## V.2. La stratégie de mobilisation des ressources et tactiques

- Stratégie

*(«Une stratégie est un plan d'action conçu pour atteindre un objectif au moyen de tactiques spécifiques» - Santé publique Agenda politique et guide d'action. The Chicago Partnership for Public Health, 2002)*

A cette étape, le PNLP définit les moyens par lesquels les ressources nécessaires seront mobilisées. Elle inclue des approches telles que le financement public, le financement privé, le fundraising, etc.

Pour y parvenir, le PNLP se fait le devoir de répondre à ces questions importantes :

- Quels sont les partisans et les opposants qui peuvent influencer le résultat ?
- Qui sont les conseillers des décideurs politiques ?
- Comment pouvez-vous réduire l'influence de vos adversaires ?
- Quelles sont les tactiques les plus efficaces pour chaque public cible/partie prenante ?
- Pour chaque public/partie prenante ciblé(e) ?
- Quel est le moment le plus opportun pour adopter une tactique ?
- Quelles sont vos tactiques ?

### V.3. Activités et budget de plaidoyer de lutte contre le paludisme

Tableau 8 . Cadre budgétaire

Activités	Quantité	C.U (\$)	2024	2025	2026	2027	2028	Total
<b>Objectif spécifique 1</b> : Plaider pour une allocation budgétaire d'au moins 30% par rapport au niveau de l'an 2022 dans la lutte contre le paludisme d'ici fin 2028 ;								
Créer le Comité interministériel de lutte contre le paludisme (une réunion de 45 personnes avec location salle, pause café, pause déjeuner, remboursement transport, fourniture, reprographie)	1	\$ 4,775	\$ 4,775	\$ 4,775	\$ 4,775	\$ 4,775	\$ 4,775	\$ 28,651
Mettre en place un fonds national de lutte contre le paludisme	cfr FPS							\$ -
Signer les conventions et subventions en faveur de la lutte contre le paludisme		PM	PM	PM	PM	PM	PM	\$ -
Organiser des réunions de plaidoyer en direction des décideurs du secteur privé de la Santé au niveau provincial*26 provinces	4	\$ 350.00	\$ 36,400	\$ 36,400	\$ 36,400	\$ 36,400	\$ 36,400	\$ 182,354
<b>Sous Total OSI</b>	<b>6</b>	<b>\$ 5,125</b>	<b>\$ 41,175</b>	<b>\$ 41,175</b>	<b>\$ 41,175</b>	<b>\$ 41,175</b>	<b>\$ 41,175</b>	<b>\$ 211,006</b>
<b>Objectif spécifique 2</b> : Plaider pour l'obtention de l'exonération de paiement de frais de dédouanement au coût 0 en faveur des intrants et produits de lutte antipaludique importés par les partenaires agréés par l'Etat congolais d'ici fin 2028 ;								
Organiser des rencontres de comité interministériel avec le CAUCUS des parlementaires du niveau national en faveur de la lutte contre le paludisme	2	\$ 900	\$ 1,800	\$ 1,800	\$ 1,800	\$ 1,800	\$ 1,800	\$ 9,902
organiser les réunions de plaidoyer au sein des Assemblées provinciales (une réunion annuelle par province)*26 provinces	1	\$ 150	\$ 3,900	\$ 3,900	\$ 3,900	\$ 3,900	\$ 3,900	\$ 19,651
<b>Sous Total OS2</b>	<b>3</b>	<b>\$ 1,050</b>	<b>\$ 5,700</b>	<b>\$ 5,700</b>	<b>\$ 5,700</b>	<b>\$ 5,700</b>	<b>\$ 5,700</b>	<b>\$ 29,553</b>
<b>Objectif spécifique 3</b> : Plaider auprès des autorités provinciales de 26 provinces pour la prise des arrêtés en faveur de la sécurisation des intrants et autres produits de lutte contre le paludisme en RDC d'ici fin 2028 ;								
Élaborer le projet de lois, arrêtés et décrets par le comité interministériel de lutte contre le paludisme	1	\$ 1,500	\$ 1,500	\$ 1,500	\$ 1,500	\$ 1,500	\$ 1,500	\$ 4,501

Activités	Quantité	C.U (\$)	2024	2025	2026	2027	2028	Total
Appuyer la tenue des réunions des coordinations des comités interministériels locaux (provinciaux : ministre provincial de la santé, ministre provincial du budget, ministre de finance, urbanisme, environnement, affaires sociales, l'équipe cadre de la DPS et l'équipe provinciale de PNL); 4 réunions par année *26 provinces	2	\$ 325	\$ 16,900	\$ 16,900	\$ 16,900	\$ 16,900	\$ 650	\$ 68,577
Mettre en place un comité de suivi des engagements ( au niveau provincial, 6 personnes : CD, 2 PNL, 3 CB (gestion des ressources ,appui technique et Info San))*26 provinces	1	\$ 29,380	\$ 29,380	\$ 29,380	\$ 29,380	\$ 29,380	\$ 29,380	\$ 176,281
Elaborer et prendre des édits en faveur de la sécurisation des intrants de lutte contre le paludisme	1	\$ 1,500	\$ 1,500		\$ 1,500			\$ 4,501
Organiser des rencontres avec les commissions socio- culturelles des assemblées provinciales pour voter et allouer un budget additionnel en faveur de la lutte contre le paludisme dans les provinces. * 26 provinces	2	\$ 800	\$ 20,800	\$ 20,800	\$ 20,800	\$ 20,800	\$ 20,800	\$ 104,802
<b>Sous Total OS3</b>	<b>7</b>	<b>\$ 33,505</b>	<b>\$ 70,080</b>	<b>\$ 67,080</b>	<b>\$ 70,080</b>	<b>\$ 67,080</b>	<b>\$ 50,830</b>	<b>\$ 358,662</b>
<b>Objectif spécifique 4 : Assurer la mobilisation domestique d'au-moins 35% des ressources additionnelles auprès des entités territoriales décentralisées et secteurs privés en faveur de la lutte contre le paludisme.</b>								
Organiser la cérémonie de signature de convention de partenariat (publique et privée)	1	\$ 225	\$ 225			\$ 225		\$ 104,802
<b>Sous Total OS4</b>	<b>1</b>	<b>\$ 225</b>	<b>\$ 225</b>	<b>\$ -</b>	<b>\$ -</b>	<b>\$ 225</b>	<b>\$ -</b>	<b>\$ 104,802</b>
<b>Objectif spécifique 4 : Assurer la mobilisation domestique d'au-moins 35% des ressources additionnelles auprès des entités territoriales décentralisées et secteurs privés en faveur de la lutte contre le paludisme.</b>								
Organiser les rencontres de négociations avec les bailleurs des fonds	1	\$ 850	\$ 850			\$ 850		\$ 2,551
Mettre en place le comité de suivi des engagements des partenaires au niveau national	1	\$ 420	\$ 420	\$ 420	\$ 420	\$ 420	\$ 420	\$ 2,521

Activités	Quantité	C.U (\$)	2024	2025	2026	2027	2028	Total
Apporter un appui technique au PNLP et assurer le renforcement des capacités des partenaires de mise en œuvre	2	\$ 2,000	\$ 4,000					\$ 6,002
Faire la revue des PTF traditionnels et additionnels de l'Etat engagés dans la lutte contre le paludisme	1	\$ 720	\$ 720	\$ 720	\$ 720	\$ 720	\$ 720	\$ 4,321
<b>Sous Total OS4</b>	<b>\$ 5</b>	<b>\$ 3,990</b>	<b>\$ 5,990</b>	<b>\$ 1,140</b>	<b>\$ 1,140</b>	<b>\$ 1,990</b>	<b>\$ 1,140</b>	<b>\$ 15,395</b>
<b>Objectif spécifique 5 : Assurer le plaidoyer au plus haut niveau pour l'engagement des institutions nationales (4) et du niveau provincial (52) en mobilisant des ressources supplémentaires pour l'introduction du vaccin contre le paludisme ( R21/Matrix-M) à l'échelle nationale à la hauteur de 20% de co-financement en 2024 et 60% d'ici 2028</b>								
Mener une campagne auprès des institutions gouvernementales pour l'introduction Vaccin contre le paludisme en RDC (R21/Matrix-M)	56	\$ 500	\$ 28,000					\$ 28,556
Organiser des séances de mobilisation des ressources additionnelles pour l'introduction du Vaccin contre le paludisme en RDC (R21/Matrix-M)	27	\$ 500	\$ 13,500		\$ 13,500			\$ 27,527
<b>Sous Total OS5</b>		<b>\$ 1,000</b>	<b>\$ 41,500</b>	<b>\$ -</b>	<b>\$ 13,500</b>	<b>\$ -</b>	<b>\$ -</b>	<b>\$ 56,083</b>
<b>Total Général</b>		<b>\$ 40,905</b>	<b>\$ 158,680</b>	<b>\$ 113,955</b>	<b>\$ 130,455</b>	<b>\$ 114,180</b>	<b>\$ 97,705</b>	<b>\$ 655,880</b>

## Plan de Suivi et Evaluation

Dans cette section nous notons que le plaidoyer peut produire des résultats utiles pour la lutte contre le paludisme dans le pays. Il sera très utile de documenter les améliorations résultant des gains de plaidoyer sur le long terme. Ceci est aussi une occasion de mieux expliquer la valeur des investissements dans le plaidoyer dans la lutte contre le paludisme.

**Tableau 9 . Cadre des performances**

<b>But du plaidoyer : Plaider auprès des décideurs pour l'obtention de l'engagement et l'accompagnement en vue de contribuer à la réduction de la morbidité de 40 % et 50% la mortalité due au paludisme en RDC d'ici 2028.</b>				
<b>Activités</b>	<b>Indicateurs de processus</b>	<b>Indicateurs d'impact</b>	<b>Valeur cible</b>	<b>Source des données ou moyens de vérification</b>
<b>Objectif 1 : Plaider pour une allocation budgétaire d'au moins 30% par rapport au niveau de l'an 2022 dans la lutte contre le paludisme d'ici fin 2025</b>				
1. Créer le Comité interministériel de lutte contre le paludisme	# de comités créés	# de comités interministériels fonctionnels	27	Rapport d'activités du PNLP
2. Mettre en place un fonds national de lutte contre le paludisme	Un fonds mis en place	◦ Taux d'accroissement du budget de l'Etat accordé à la lutte contre le paludisme sur la période.	30%	Rapport d'activités du PNLP
3. Signer les conventions et subventions en faveur de la lutte contre le paludisme	# de conventions et subventions signées par le gouvernement en faveur du paludisme	◦ La part des fonds additionnels mobilisés par le FN Paludisme	100%	Rapport Financier du PNLP
4. Organiser des réunions de plaidoyer en direction des décideurs du secteur privé de la Santé au niveau provincial (26 provinces)	# des réunions de plaidoyer en faveur de la LAP organisées dans le pays avec le secteur privé	◦ Le pourcentage des décideurs privés impliqués dans le plaidoyer en faveur de la LAP à travers le pays	70%	Rapport d'activités du PNLP
<b>Objectif 2 : Plaider pour l'obtention de l'exonération de paiement de frais de dédouanement au coût 0 en faveur des intrants et produits de lutte antipaludique d'ici fin2025</b>				
5. Organiser des rencontres de comité interministériel avec le CAUCUS des parlementaires du niveau national en faveur de la lutte contre le paludisme (2 réunions l'an)	# des réunions de plaidoyer en faveur de la LAP organisées dans le pays	n/a	10	Rapport d'activités du PNLP
6. Organiser les réunions de plaidoyer au sein des Assemblées provinciales pour l'élaboration d'édit en faveur de l'exonération (national) et sécurisation (provinciale) des produits de lutte contre le paludisme (une réunion annuelle par province) *26 provinces	# des réunions de plaidoyer organisées les Assemblées provinciales	n/a	26	Rapport d'activités du PNLP
<b>Objectif 3 : Plaider auprès des autorités provinciales de 26 provinces pour la prise des arrêtés en faveur de la sécurisation des intrants et autres produits de lutte contre le paludisme en RDC d'ici fin 2026</b>				
7. Élaborer le projet d'édits et arrêtés par le comité interministériel de lutte contre le paludisme	# d'édits votés et décrets promulgués en faveur de l'exonération des produits de la LAP	# Taux de rupture de stock des produits de LAP	26	Rapport d'activités du PNLP/ DPS

**But du plaidoyer : Plaider auprès des décideurs pour l'obtention de l'engagement et l'accompagnement en vue de contribuer à la réduction de la morbidité de 40 % et 50% la mortalité due au paludisme en RDC d'ici 2028.**

Activités	Indicateurs de processus	Indicateurs d'impact	Valeur cible	Source des données ou moyens de vérification
8. Appuyer la tenue des réunions des coordinations des comités inter-ministériels locaux (provinciaux : ministre provincial de la santé, ministre provincial du budget, ministre de finance, urbanisme, environnement, affaires sociales, l'équipe cadre de la DPS et l'équipe provinciale de PNLP);	# de réunions tenues par le comités locaux	n/a	520	Rapport d'activités du PNLP/ DPS
9. Mettre en place un comité de suivi des engagements composé de de 6 personnes dont le CD, 2 PNLP, 3 CB (gestion des ressources, appui technique et Info Santé)	# de comités installés et fonctionnels	n/a	26	Rapport d'activités du PNLP/ DPS
10. Organiser des rencontres avec les commissions socio- culturelles des assemblées provinciales pour voter et allouer un budget additionnel en faveur de la lutte contre le paludisme dans les provinces. * 26 provinces	# de réunions tenues avec la commission socio-culturelles	Taux d'accroissement du budget provincial accordé à la lutte contre le paludisme sur la période.	30%	Rapport d'activités du PNLP/ DPS
<b>Objectif 4 : Assurer la mobilisation domestique d'au-moins 35% des ressources additionnelles auprès des entités territoriales décentralisées et secteurs privés en faveur de la lutte contre le paludisme.</b>				
11. Organiser les rencontres de négociations avec les bailleurs des fonds	# de séances de négociations tenues avec les bailleurs des fonds	# de bailleurs additionnels ayant souscrit pour la LAP	70%	Rapport d'activités du PNLP
12. Mettre en place le comité de suivi des engagements des partenaires au niveau national	# comité de suivi mis en place	n/a	1	Rapport d'activités du PNLP
13. Apporter un appui technique au PNLP et assurer le renforcement des capacités des partenaires de mise en œuvre	# des partenaires renforcés en capacités	n/a	PM	Rapport d'activités du PNLP
14. Faire la revue des PTF traditionnels et additionnels de l'Etat engagés dans la lutte contre le paludisme	# des partenaires de la LAP cartographiés au niveau national	n/a	PM	Rapport d'activités du PNLP
<b>Objectif 5 : Assurer le plaidoyer au plus haut niveau pour l'engagement des institutions nationales (4) et du niveau provincial (52) en mobilisant des ressources supplémentaires pour l'introduction du vaccin contre le paludisme ( R21/Matrix-M) à l'échelle nationale à la hauteur de 20% de co-financement en 2024 et 60% d'ici 2028.</b>				
15. Mener une campagne auprès des institutions gouvernementales pour l'introduction Vaccin contre le paludisme en RDC ( R21/Matrix-M)	# d'institutions étatiques engagées dans l'introduction du vaccin contre le paludisme ( R21/Matrix-M)	n/a	56	Rapport d'activités du PNLP / DPS
16. Organiser des séances de mobilisation des ressources additionnelles pour l'introduction du Vaccin contre le paludisme en RDC ( R21/Matrix-M)	n/a	La part des ressources mobilisées pour soutenir la vaccination contre le paludisme en RDC	20%	Rapport financier du PNLP / DPS

## Annexes :

### Annexe 1. Ressources basées sur des évidences pour le plaidoyer en faveur de la lutte contre le paludisme

Source	Description	Référence / Site web

### Annexe 2. Fiche d'Évaluation pour le plaidoyer en faveur de la lutte contre le paludisme

Fardeau du paludisme
1. Combien de cas de paludisme par an au niveau national ?
2. Quel est le fardeau économique pour les cas nationaux/provinciaux de paludisme?
3. Taux de mortalité dû au paludisme dans le pays par an ?
4. Quel est le taux pour les femmes et les enfants ?
5. Dans quelle mesure le paludisme a-t-il diminué (ou a diminué (ou augmenté) dans le pays au cours des cinq dernières années ?
6. Quel est l'impact économique du paludisme dans votre pays (si disponible) ? (Examiner les données pour déterminer si une analyse économique a été effectuée dans votre pays).
7. Comment le paludisme affecte-t-il d'autres secteurs (par exemple, l'agriculture, l'éducation, le commerce, le tourisme) dans votre pays ?
8. Existe-t-il des études sur l'impact du paludisme sur ces secteurs dans votre pays (par exemple, les sources peuvent inclure la Banque mondiale, les universités locales, les partenaires de mise en œuvre ou les organisations de la société civile), universités locales, partenaires de mise en œuvre ou organisations de santé mondiale) ?
9. Vos données épidémiologiques sur le paludisme sont-elles à jour et exactes ?
10. Si ce n'est pas le cas, quels sont les pour garantir l'actualisation et l'exactitude des données ?
11. Si les données de votre pays sur l'impact du paludisme sont inexistantes ou périmées, quelles sont les étapes nécessaires pour obtenir ces informations ?
12. Comment les organisations internationales, les institutions de recherche et les universités soutenir cet effort ?
Allocation Nationale pour la lutte contre le paludisme
13. Quel pourcentage du budget de votre pays est consacré à la santé ?
14. Quel est le montant des fonds alloués à la lutte contre le paludisme ?
15. De combien ce montant a-t-il augmenté (ou diminué) au cours des 5 dernières années ?
16. Quels mécanismes de financement innovants pourraient être adoptés par votre pays (par exemple, garantie de nantissement, taxes discrétionnaires) ? (par exemple, garantie d'engagement, taxes discrétionnaires) pour augmenter le financement de la lutte contre le paludisme ?
17. Comment les membres du Parlement (MP) ont-ils défendu la lutte contre le paludisme, si tant est qu'ils l'aient fait ?
18. Que font-ils en matière de lutte contre le paludisme ?
19. Existe-t-il un caucus ou un comité sur le paludisme au sein du Parlement ? Plaide-t-il en faveur d'une augmentation du financement ? (Pourquoi ou pourquoi pas ?)
20. Quels sont les principaux défis auxquels votre pays alloue des fonds suffisants pour le paludisme ?
Donateurs traditionnels
21. Qui sont les principaux donateurs et quelles sont leurs contributions ?

22. Le financement a-t-il augmenté/diminué au cours des cinq dernières années ?
23. Pourquoi ?
24. Quelles sont les possibilités d'augmenter le financement des donateurs actuels ou d'ajouter de nouveaux donateurs (par exemple, renforcement du plaidoyer en faveur de la lutte contre le paludisme dans les CCM du Fonds mondial, approches multisectorielles).
25. Qui ne financent pas habituellement le paludisme) ?
<b>Partenaires du Secteur Privé / bancaire</b>
26. Quelles sont les entreprises /banques qui contribuent à la lutte à la lutte contre le paludisme dans votre pays ?
27. Quelle est leur contribuent-elles ?
28. Quel est le montant de leur contribution ?
29. Quand et à quelle fréquence contribuent-ils (par exemple, lors de la Journée mondiale contre le paludisme, tout au long de l'année) ?
30. Dans quelles régions du pays ?
31. Quelles sont les entreprises les plus puissantes/les plus riches dans votre pays et quelles sont les causes qui les intéressent ?
32. Quels types d'expertise ou de soutien en nature aimeriez-vous obtenir de la part d'entreprises de votre pays (par ex. Dans votre pays (par exemple, en matière de gestion financière, de services de livraison, de médias) ?
33. Gestion financière, services de livraison, médias) ?
34. Dans quelle mesure est-il possible d'impliquer le secteur privé dans le plan stratégique national de lutte contre le paludisme ?
35. Le secteur privé dans le plan stratégique national de lutte contre le paludisme ?
36. Quelles parties prenantes devraient être impliquées ?
37. Existe-t-il des coalitions du secteur privé dans votre dans votre pays ?
38. Comment contribuent-elles à la lutte à la lutte contre le paludisme ?
39. Quels sont les défis auxquels vous avez été confrontés en essayant d'inciter le secteur privé à contribuer à la lutte contre le paludisme ?
40. Qu'avez-vous demandé de faire ?
41. Quelles sont les données disponibles sur la façon dont le paludisme affecte sur les entreprises du secteur privé dans votre pays (par exemple, le retour sur investissement) ?
42. Comment les entreprises, les universités, la société la société civile, les organismes de recherche, etc,soutiennent le programme de collecte de données sur le paludisme dans le pays?
<b>La multisectorialité</b>
43. Quels secteurs non sanitaires ont un impact sur l'épidémiologie sur l'épidémiologie du paludisme dans votre pays ?
44. Quelles sont les approches multisectorielles pour le contrôle et l'élimination du paludisme dans votre pays ?
45. Quelles sont les possibilités d'accroître les approches multisectorielles (par ex, agriculture, Urbanisme/Habitat, éducation, gestion de l'environnement, etc.)
46. Quels sont les autres comités ou coalitions existants qui peuvent aider votre pays à mobiliser des ressources pour
47. Le paludisme ? :
- Dans le pays :
- Au niveau régional :
- mondial qui peuvent :
<b>Lacunes en matière de paludisme et efforts de mobilisation des ressources</b>
48. Quels sont les déficits de financement actuels et prévus pour le paludisme au cours des trois prochaines années ?
49. Quel est le montant par produit antipaludique (MILD, ACT, etc.) ?
50. Quels ont été vos principaux défis en matière de mobilisation de ressources au cours des cinq dernières années ?
51. Quelles sont les actions que vous et d'autres acteurs de la lutte contre le paludisme, telles que la société civile, ont-elles dans votre pays pour mobiliser des ressources pour le paludisme ?
52. Quels sont les principaux défis auxquels vous êtes confrontés pour mobiliser des ressources pour la lutte contre le paludisme ?
53. Quels sont les atouts de votre pays qui renforcent le plaidoyer pour la mobilisation des ressources (par exemple, la société civile active, champions) ?
54. De quels types de soutien extérieur avez-vous besoin pour vos efforts de mobilisation de ressources ?



## Références Bibliographiques

1. Developing a Plan for Advocacy, Retrieved September 20, 2014, from <http://ctb.ku.edu/en/table-of-contents/advocacy/advocacy-principles/advocacy-plan/main>
2. D'Onofrio Sharon, Steps in Advocacy Planning: A Workbook for Microfinance Associations. The SEEP Network. Washington, 2010.
3. The Chicago Partnership for Public Health, Public Health Policy Agenda & Action Guide, 2002. Retrieved October 2, 2014, from [http://www.cityofchicago.org/dam/city/depts/cdph/policy\\_planning/PP\\_Developing%20AdvocacyPlan.pdf](http://www.cityofchicago.org/dam/city/depts/cdph/policy_planning/PP_Developing%20AdvocacyPlan.pdf)
4. UN Women, Planning for Advocacy. Advocacy Toolkit for Women in Politics. Retrieved September 18, 2014, from <http://www.ipsnews.net/publications/Planning%20for%20Advocacy.pdf>
5. Cervantes L, Martin M, Frank MG, et al. Experiences of latinx individuals hospitalized for COVID-19: a qualitative study. JAMA Netw Open. 2021;4(3):e210684. <https://doi.org/10.1001/jamanetworkopen.2021.0684>. 2.
6. Fabi R, Cervantes L. Undocumented immigrants and COVID-19: a call for federally funded health care. JAMA Health Forum. 2021;2(9):e212252-e212252. <https://doi.org/10.1001/jamahealthforum.2021.2252>. 3.
7. Podewils LJ, Burket TL, Mettenbrink C, et al. Disproportionate incidence of COVID-19 infection, hospitalizations, and deaths among persons identifying as Hispanic or Latino- Denver, Colorado March-October 2020. MMWR Morb Mortal Wkly Rep. 2020;69(48):1812-1816. <https://doi.org/10.15585/mmwr.mm6948a3>. 4.
8. Mackey K, Ayers CK, Kondo KK, et al. Racial and ethnic disparities in COVID-19-related infections, hospitalizations, and deaths : a systematic review. Ann Intern Med. 2021;174(3):362-373. <https://doi.org/10.7326/m20-6306>. 5.
9. Acosta AM, Garg S, Pham H, et al. Racial and ethnic disparities in rates of COVID-19-associated hospitalization, intensive care unit admission, and in-hospital death in the United States from March 2020 to February 2021. JAMA Netw Open. 2021;4(10):e2130479. <https://doi.org/10.1001/jamanetworkopen.2021.30479>. 6.
10. Gilligan H. Beyond research, taking action against racism. Health Affairs. 2022;41(2):158-162. <https://doi.org/10.1377/hlthaff.2021.02040>.
11. Arias E, Tejada-Vera B AF. Provisional life expectancy estimates for January through June, 2020. Vital Statistics Rapid Release; no 10. Hyattsville, MD: National Center for Health Statistics. <https://www.cdc.gov/nchs/data/vsrr/VSRR10-508.pdf>. Accessed 20 Jan 2022





